

COLONIES DE VACANCES

Le maire a l'honneur de rappeler ci-après les horaires des dernières formalités pour les colonies de vacances :

DEPARTS DE LA BOURSE

APINAC (Loire) :

Dépôt des bagages le 20 juillet de 17 h. à 19 h.

Rassemblement pour le départ le 21 juillet à 6 h.

BELLECOMBE (Isère) :

Dépôt des bagages le 20 juillet de 8 h. à midi.

Rassemblement pour le départ le 22 juillet à 6 h.

PRESLES (Isère) :

Dépôt des bagages le 20 juillet de 8 h. à midi.

Rassemblement pour le départ le 22 juillet à 6 h.

SAINT-AGREVE (Ardèche) :

Dépôt des bagages le 23 juillet de 15 h. à 18 h.

Rassemblement pour le départ le 24 juillet à 6 h. 30.

FONTBONNE-SILHAC (Ardèche) :

Dépôt des bagages le 23 juillet de 15 h. à 18 h.

Rassemblement pour le départ le 24 juillet à 6 h. 30.

LAMASTRE (Ardèche) :

Dépôt des bagages le 23 juillet de 15 h. à 18 h.

Rassemblement pour le départ le 24 juillet à 6 h. 30.

DEPARTS MARTINI

DESAGNES (Ardèche) :

Dépôt des bagages le 22 juillet de 14 h. à 18 h.

Rassemblement pour le départ le 24 juillet à 6 h. 30.

LE CHEYLARD (Ardèche) :

Dépôt des bagages le 23 juillet de 8 h. à midi.

Rassemblement pour le départ le 24 juillet à 6 h. 30.

Chaque famille a reçu les convocations individuelles mentionnant les dates des visites de non-contagion et remise des costumes.

Prière de se conformer strictement à l'horaire indiqué.



EXCURSIONS et VOYAGES

« LOISIRS et SPORTS »

Dimanche 21 juillet, reprise des sorties dominicales avec :

**MONACO,
MONTE-CARLO**

Départ de La Seyne à 6 h. Trajet aller par tout le littoral. Visite des principales curiosités de la Principauté.

LA SAINTE-BAUME

Départ de La Seyne à 6 h. Petit déjeuner à Gémenos. Déjeuner dans les sous-bois de la Ste-Baume. Arrêt à St-Maximin.

LOCATION

De 10 à 12 h. au siège du comité, 18, avenue Garibaldi (face au cinéma Odéon).